

# LE GRAND TOUR ENTRE PUY ET COUZE



Durée  
**9 h ou 2 jours**



Altitude  
**600 m  
+ 810 m**



Retrouvez le détail  
de la randonnée en ligne  
et en téléchargement



Distance  
**29 km**



Dénivelé  
**+ 930 m**



Difficulté  
**moyenne**



Balisage  
**Chaussure blanche  
sur fond magenta**



Réf. :  
Carte IGN :  
2532 E  
Veyre-Monton

Commune de départ : **Champeix**

Stationnement : **Place de la Mairie**

Ce magnifique circuit peut être réalisé en 1 journée par des randonneurs sportifs qui adoptent un mode « trail » ou en 2 jours pour en apprécier plus tranquillement les paysages et le patrimoine. Depuis Champeix, joli village aux ruelles étroites, surplombé de son château et traversé par la couze Chambon, le randonneur atteint Montaigut-le-Blanc puis Saint-Julien, où il pourra visiter les anciennes caves d'affinage de saint-nectaire creusées dans la roche. Ce circuit est jalonné de vues panoramiques sur le massif du Sancy, la Chaîne des Puy ainsi que le Livradois-Forez. Des paysages alternant pics rocheux et vallons lui confèrent un côté contrasté et vertigineux, notamment aux abords des impressionnantes falaises de basalte.

Accès sans voiture :

Service de bus régulier et quotidien :

Transport interurbain (Région Auvergne-Rhône-Alpes) -

ligne 43 - Clermont-Ferrand - Champeix

Ligne 74 : Besse - Champeix - Clermont

Plus d'infos : <https://village-champeix.fr/transport/>



Départ **Place de la Mairie à Champeix.**

Longer la halle de la mairie et traverser la rue. Passer le pont (D 28) sur la couze Chambon et tourner à droite rue des Moulins. Monter et bifurquer à gauche en direction du château. Continuer rue de la Roche puis place du Marchidial. Monter tout droit et emprunter à droite le chemin de Tourouze. Au carrefour, tourner à droite et au suivant, descendre à droite. Poursuivre le chemin le long de la couze jusqu'à Montaigut-le-Blanc. Passer le pont à droite et traverser la D 996.

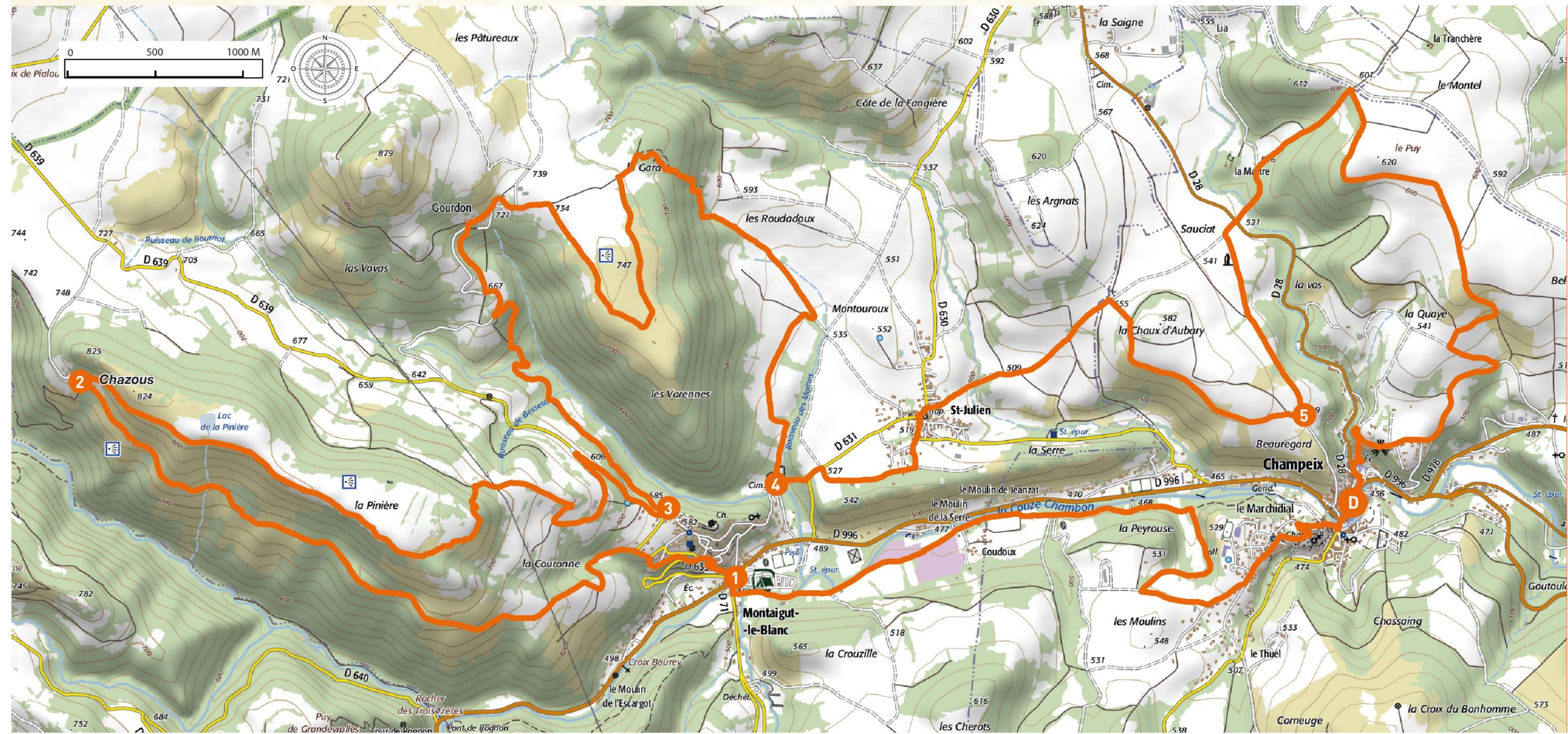
1 Se diriger à droite et à 10 m, monter à gauche rue du Grand Chemin puis emprunter les marches. Partir à gauche ; à l'embranchement descendre à gauche et prendre à droite le chemin des Caves. Continuer tout droit, rejoindre une route et la suivre à gauche. La quitter dans un virage pour emprunter un large chemin (vue sur la tour de Rognon et le massif du Sancy). Monter jusqu'aux monuments aux morts de Champeix.

2 Bifurquer à droite sur un chemin montant sur le plateau de la Pinière et poursuivre en bordure (panorama) jusqu'à un portillon. Continuer tout droit sur une sente qui s'oriente ensuite à gauche. Descendre dans le bois puis sur le chemin jusqu'à une route. Aller à droite, passer l'embranchement de Champeix et poursuivre jusqu'à un chemin à gauche, en contrebas de la route.

3 L'emprunter, passer sur le pont de Gourdon et avancer jusqu'à la route. La suivre à droite et bifurquer sur le premier chemin à droite. Traverser le village et monter à droite. Sur le plateau, bifurquer à droite en direction du puy de la Rodde (vues sur le Cézallier, le Forez et la plaine de Limagne). À l'intersection en T, tourner à droite et, à la suivante, descendre à droite en sous-bois. Suivre ensuite un chemin dans les pâturages. Au croisement, aller à droite puis à gauche et poursuivre jusqu'au cimetière.

4 Passer devant le cimetière, tourner à gauche et monter jusqu'à une route. La suivre à gauche et se diriger vers le site des caves. Traverser le bourg de Saint-Julien tout droit (direction Ludesse) et prendre à droite rue de la Bugette. Monter tout droit ; au croisement, tourner à droite et à la fin de la côte, aller à droite. À la fourche, descendre à droite et continuer jusqu'à un carrefour en T.

5 Tourner à gauche et à la fourche, aller à droite jusqu'à une route. Poursuivre en face jusqu'à une fourche. Prendre à droite. En haut de la côte, emprunter le chemin à droite et le suivre jusqu'à une fourche ; descendre à droite et au carrefour, tourner à droite puis à gauche au carrefour suivant. Au croisement, aller à gauche jusqu'à une petite route. La suivre à droite et après le passage entre des blocs rocheux, virer à gauche sur un sentier pour descendre au point de départ.





# LE GRAND TOUR ENTRE PUYS ET COUZE

2 jours - 29 km

ITINÉRANTE À PIED  
dans le Pays d'Issoire



Dans les rues  
de Champaix

## ORGANISER SON SÉJOUR

### Hébergements

Retrouvez une sélection d'hébergements situés à environ 2 km du sentier et adaptés à l'accueil des randonneurs à la nuitée sur [www.auvergne-destination.com](http://www.auvergne-destination.com) (rubrique bouger).



### Portage de bagages

- Champeix Taxi - 06 98 87 09 18
- Raymond Magali - 04 73 96 26 31



Le château du Marchidial de Champaix relève d'une branche célèbre des comtes d'Auvergne, les Dauphins. Il subsiste aujourd'hui la base du donjon circulaire roman et l'ancienne église castrale, ainsi qu'un porche remanié



Site des 140 caves de Saint-Julien. Construites à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ces caves servaient à stocker le vin, produit à cette époque en abondance dans le Puy-de-Dôme



Village de Chazous



Champeix, cité des jardins  
Petite Cité de Caractère ®  
Bâti dans un méandre de la couze Chambon, entre des coteaux plantés de vignes et de vergers en terrasses, le bourg de Champaix dégage une atmosphère méridionale et viticole. Les maisons de vigneron sont barloquées de couleurs vives et les toits de tuiles rouges soulignent de gémises. Aujourd'hui, la multitude de jardins d'agrément ou potagers vaut à la ville le titre de cité des jardins



Falaises de basalte



Le charmant village de Montlaur-le-Blanc

## CONTACT

Adressez vos avis et commentaires à [randopdpr@puy-de-dome.fr](mailto:randopdpr@puy-de-dome.fr)  
Toutes les appréciations des randonneurs intéressent les agents du Département, elles contribuent à la préservation des itinéraires de randonnée du département et à l'évolution des publications.

## OFFICE DE TOURISME

Auvergne Pays d'Issoire  
04 73 89 15 90  
[www.issoire-tourisme.com](http://www.issoire-tourisme.com)

## LES BONS USAGES

POUR LE RESPECT DES CHEMINS ET DE L'ENVIRONNEMENT



Animaux acceptés : les **chiens** doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Rester sur les chemins **balisés**.

Respecter les **propriétés privées**.

Prévoir un **sac poubelle** pour mettre les déchets de pique-nique, de goûter ou autres.

Ne pas déranger la **faune** sauvage.

Ne pas cueillir les **fleurs** : beaucoup d'entre elles sont protégées (même les plus ordinaires).

Plus d'infos :

